



Résiliation de contrat Parfid suite cessation SARL

Par mjani

Bonjour à vous,

L'activité de mon SARL a cessé le 31/08/2012 pour raison économique. Hors j'avais au nom de la société un contrat de site Web sur 56 mois. (je me suis fais avoir comme beaucoup) . Malgré mes courriers recommandés à Extensive, Parfid me réclame le paiement des 30 mois restant d'où une somme de 8 000 ? en une seule fois , bien qu'au téléphone (rien d'écrit) ils veulent bien négocier le montant. Impossible plus de trésorerie sur la société, de plus je ne me suis pas portée caution .

Pouvez vous m'aiguiller?

je vous remercie de vos réponses et témoignages